



Transport de matières dangereuses en Midi-Pyrénées

entre 1995 et 2006



Ressources, territoires et habitats et logement
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**



NATIONS UNIES
New York et Genève, 2006

Sommaire

... Généralités

... Les produits

Source :

Les statistiques présentées dans cette étude proviennent de la base de donnée Sitram (Système d'Informations sur les Transports de Marchandises) qui décrit l'ensemble des transports terrestres nationaux et internationaux de marchandises ainsi que les transports maritimes et aériens internationaux.

Les sources d'informations rassemblées dans Sitram sont d'origines très diverses :

- fichier TRM (enquête permanente sur l'utilisation des véhicules routiers),
- fichier SNCF : transports nationaux et internationaux selon l'origine et la destination de la marchandise,
- fichier Douanes.

Ont été retenues comme étant des matières dangereuses, les produits des classes NST :

- 3A produits pétroliers bruts,
- 3B produits pétroliers raffinés,
- 6B matières premières pour l'industrie chimique,
- 7 engrais,
- 8A produits chimiques de base,
- 8C autres produits chimiques.

La période sur laquelle porte cette étude s'étend des années 2002 à 2006, les chiffres de transport de marchandises par fer n'étant plus disponibles à partir de 2007.





Introduction



La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Midi-Pyrénées présente, dans cette plaquette, un état des lieux statistique du transport de marchandises dangereuses en Région Midi-Pyrénées entre 1995 et 2006.

Le transport de matières dangereuses correspond à une part limitée du trafic de marchandises régionales (environ 8%) avec, sur la période considérée, la particularité d'une baisse assez sensible des flux dans les domaines des engrais et de la chimie.

La route reste le mode de transport dominant et les produits pétroliers représentent le plus fort tonnage des produits transportés.

Au-delà de ces éléments, ce document permet de souligner l'importance des divers types de produits et les quantités transportées, les répartitions modales et les échanges avec les autres régions ou pays.

Cet éclairage vient compléter la réunion thématique de l'Observatoire Régional des Transports (ORT) Midi-Pyrénées qui s'est tenue le 5 juin 2009 et dont on peut trouver les éléments de présentation sur le site <http://www.ortmidipyrenees.com>



Généralités

Par matières dangereuses, on entend un certain nombre de produits comme :

- les engrais,
- les produits chimiques,
- les produits pétroliers.

■ 10 millions de tonnes de matières dangereuses circulent sur les routes ou voies ferrées de la région chaque année.

En moyenne, 10,1 millions de tonnes de matières dangereuses ont circulé chaque année en Midi-Pyrénées. Cela représente environ 8% de l'ensemble des transports de marchandises circulant sur les routes ou voies ferrées de la région.

Les échanges de la Région avec les autres pays se sont élevés à 560 000 tonnes par an (5,5% des trafics de matières dangereuses).

■ Plus de la moitié des marchandises transportées sont des produits pétroliers.

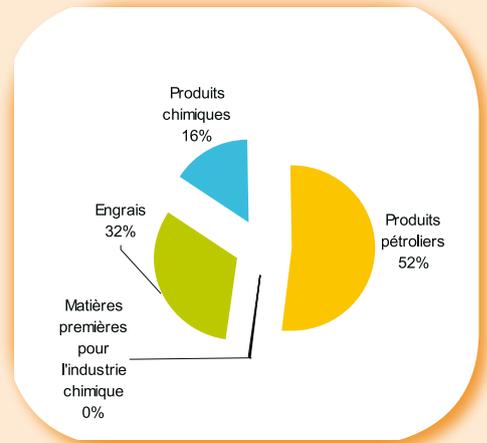
Les produits pétroliers représentent plus de la moitié (52%) des marchandises dangereuses transportées dans la région avec 5,2 millions de tonnes, devant les engrais (3,2 millions de tonnes soit 32%) et les produits chimiques (1,6 million de tonnes soit 16%).

Les produits pétroliers transportés sont constitués essentiellement d'essence mais aussi de gasoil, divers gaz et de bitume.

Les produits chimiques sont plus diversifiés avec des matières et produits chimiques divers : des produits chimiques de base, des matières plastiques brutes, des produits pharmaceutiques, de parfumerie ou d'entretien, des produits pour teinture et tannage et autres.

Les engrais comprennent des engrais naturels, des engrais manufacturés comme des engrais nitrés, potassiques ou des phosphates.

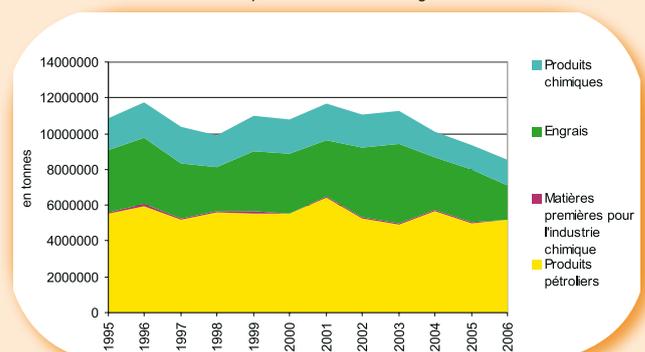
Transport de matières dangereuses par type de produit



■ Baisse des transports de matières dangereuses

Depuis 10 ans, les tonnages transportés ont baissé d'environ 20%, en particulier après l'explosion de l'usine AZF de Toulouse et la réduction d'activité de la SNPE. Le trafic de produits pétroliers est à peu près stable sur cette période alors que le transport d'engrais recule de 50% et celui de produits chimiques de presque 20% .

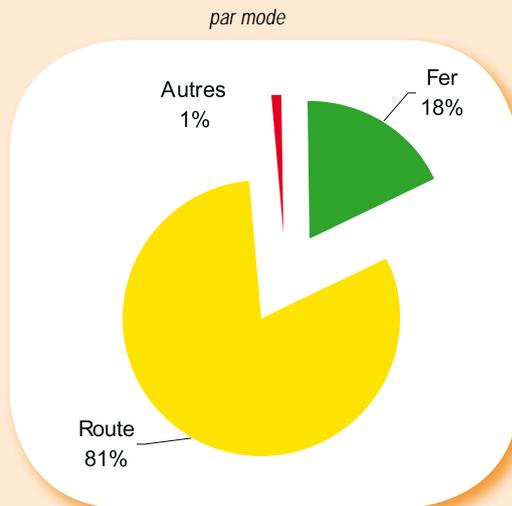
Evolution du transport de matières dangereuses



■ 80 % des matières dangereuses sont transportées par la route

Le camion est le mode de transport privilégié (8,2 millions de tonnes) :

- la moitié des tonnages est transportée par la route par une entreprise spécialisée dans le transport (transport routier pour compte d'autrui);
- 28% des tonnages sont transportés par les chargeurs (transport routier en compte propre);
- 18% sont transportés par voie ferrée (1,8 million de tonnes);
- et le reste, soit moins de 100 000 tonnes, par le mode aérien ou maritime (moins de 1%).



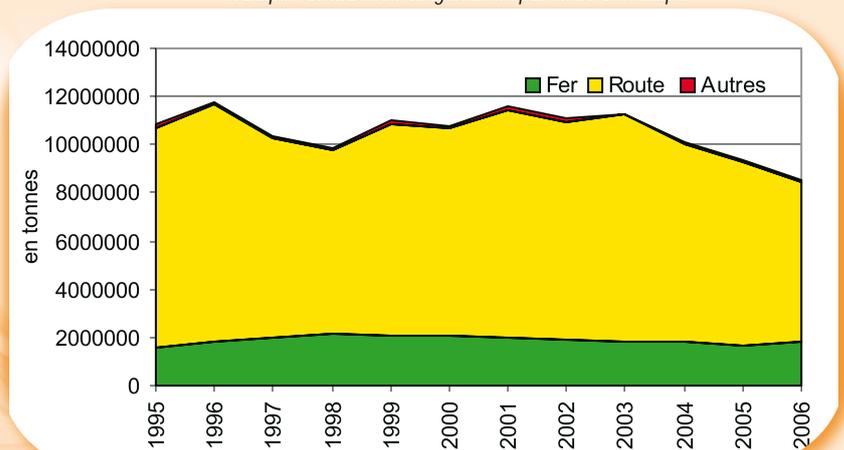
■ Une part significative et stable du trafic se fait par train

18 % des tonnages de matières dangereuses sont transportés par le fer : cette part modale est importante comparée à la part du ferroviaire dans le transport tous types de produit qui est de 5 à 6%.

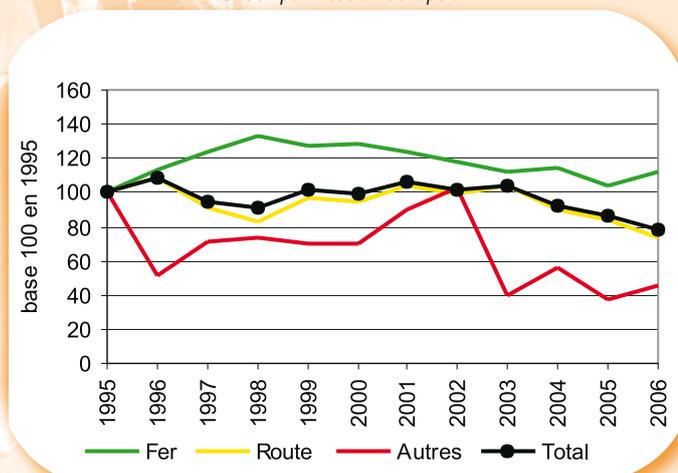
Le transport de matières dangereuses par fer est resté globalement stable sur les 10 dernières années ; après avoir enregistré une hausse vers 1997-1998, il retrouve son niveau initial : la plus grosse part de ces transports sont des produits pétroliers.

Le transport routier pour compte d'autrui se maintient ; seul recule fortement le transport routier assuré par les entreprises elles-mêmes (il a baissé de moitié en 10 ans).

Transport de matières dangereuses par mode de transport



Evolution par mode de transport





La région importe plus de matières dangereuses qu'elle n'en exporte, aussi bien vis-à-vis des autres régions que de l'étranger

■ 44% des transports de matières dangereuses (4,4 millions de tonnes) proviennent des autres régions françaises. Ce sont principalement des produits pétroliers (3,2 millions de tonnes), des engrais et des produits chimiques (5 à 600 000 tonnes). La part modale du rail est élevée avec 40% pour les tonnages entrants (50% pour les produits pétroliers et 10 à 20% pour les engrais et produits chimiques)

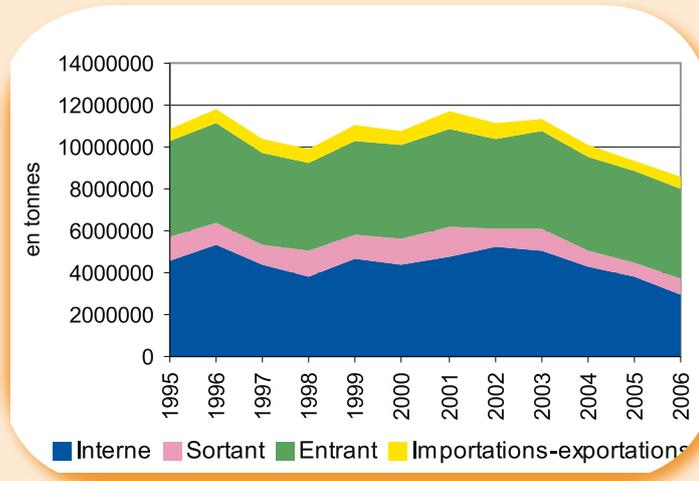
■ 42% des tonnages (4,3 millions de tonnes) sont des trafics internes à la région allant vers leur destination finale : ils sont transportés presque exclusivement par la route. Ce sont des engrais (plus de 2 millions de tonnes), et des produits pétroliers (1,7 million de tonnes).

■ A peine 8% des tonnages (800 000 tonnes) sont acheminés vers le reste de la France : les produits concernés sont essentiellement des produits chimiques et des engrais ; la part du transport ferré pour ce type de trafic est faible (moins de 5%) sauf pour les produits chimiques où elle atteint 10%.

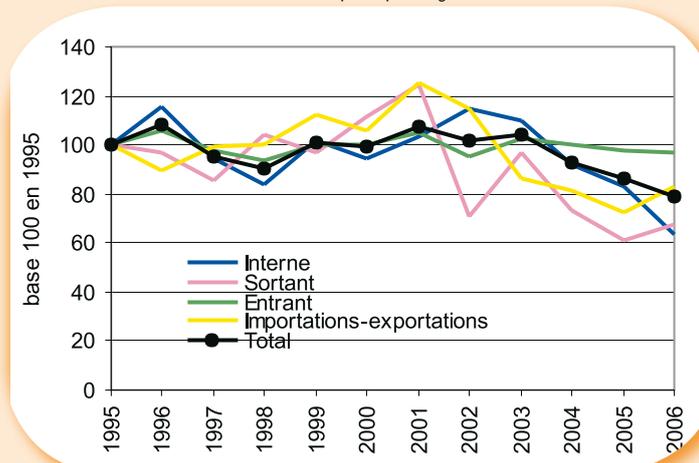
■ 5% des marchandises dangereuses proviennent d'un pays étranger ou lui sont destinées (563 000 tonnes).

Pour ces échanges avec l'étranger, 80% des marchandises sont transportées par route et 17% par mer (pour le commerce extérieur, le mode de transport est celui utilisé lors du franchissement des frontières par les marchandises) ; le transport ferré ne représente que 2% des tonnages : 2/3 des produits sont importés. Les produits chimiques représentent 72% des tonnages. L'Espagne est le premier partenaire avec 178 000 tonnes (des produits chimiques et des engrais en importation), devant l'Allemagne (des produits chimiques en importation), l'Italie (des produits chimiques en importation et en exportation) et le Benelux (produits chimiques en importation).

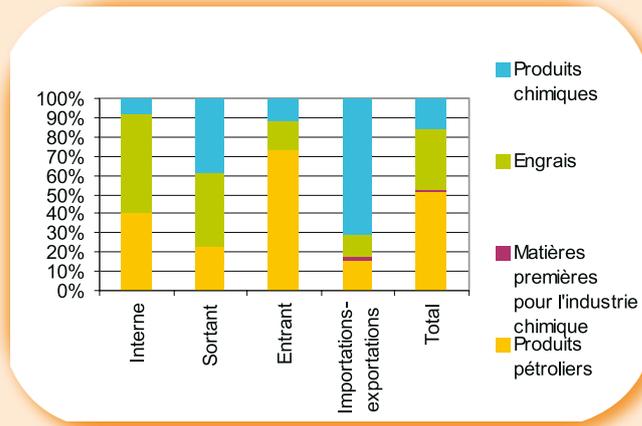
Les transports de Midi-Pyrénées



Evolution des transports par origine-destination



Types de produits par origine-destination



en tonnes	Produits pétroliers	Matières premières pour l'industrie chimique	Engrais	Produits chimiques	Ensemble
Interne <i>part du ferroviaire</i>	1 701 057 <i>0,2%</i>	3 121 <i>0,0%</i>	2 224 064 <i>0,0%</i>	333 702 <i>0,0%</i>	4 261 944 <i>0,1%</i>
Sortant <i>part du ferroviaire</i>	189 999 <i>4,5%</i>	3 839 <i>0,0%</i>	320 823 <i>0,5%</i>	322 137 <i>9,4%</i>	836 798 <i>4,8%</i>
Entrant <i>part du ferroviaire</i>	3 228 191 <i>0,0%</i>	21 654 <i>0,0%</i>	625 810 <i>10,8%</i>	543 171 <i>24,3%</i>	4 418 826 <i>39,6%</i>
Importations exportations <i>part du ferroviaire</i>	88 132 <i>5,3%</i>	7 799 <i>0,0%</i>	70 814 <i>0,0%</i>	396 949 <i>1,4%</i>	563 693 <i>1,9%</i>
Total <i>part du ferroviaire</i>	5 207 378 <i>30,2%</i>	36 413 <i>0,0%</i>	3 241 512 <i>2,1%</i>	1 595 959 <i>10,5%</i>	10 081 261 <i>18,1%</i>



■ Les trois quarts des échanges ont lieu avec trois régions

● **La région Provence-Alpes-Côtes d'Azur** occupe la première place dans les trafics entrant (1,8 million de tonnes) dans la région et la 3ème pour les produits sortants (160 000 tonnes). Les produits entrants sont principalement des produits pétroliers, 9% sont des produits chimiques. Plus de 80% des trafics sont effectués par fer dont 86% pour les produits pétroliers et 54% pour les produits chimiques.

Les produits expédiés vers la région Paca sont des engrais (58% des trafics – ils utilisent la route) et des produits chimiques (37% des tonnages - plus du quart est transporté par fer).

● **Aquitaine** est le second partenaire de Midi-Pyrénées avec 1,1 million de tonnes en entrées et 225 000 tonnes en sorties (c'est la 1ère région pour les produits sortant de la région). Les produits entrants sont, à 57%, des produits pétroliers (ils arrivent en Midi-Pyrénées essentiellement par la route), des engrais (33% des tonnages) venant également par la route et 9% de produits chimiques (un peu plus de 10% emprunte le chemin de fer). Le fer reste peu utilisé dans les relations avec Aquitaine puisque moins de 8% des tonnages passent par la voie ferrée.

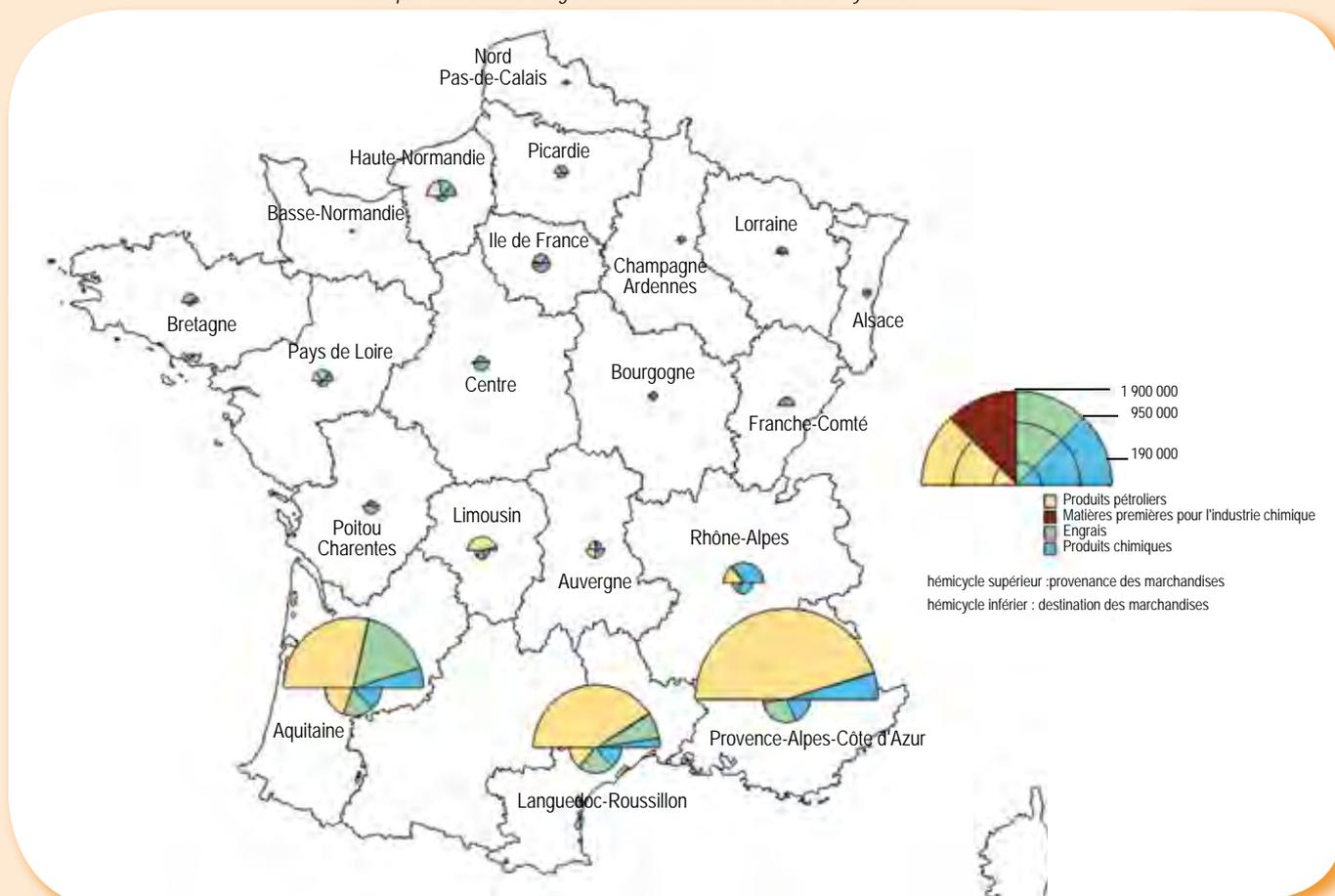
Les produits sortants sont diversifiés avec 38% de produits pétroliers (7% expédiés par fer), 34% d'engrais puis des produits chimiques – engrais et produits chimiques sont transportés par route.

● **Languedoc-Roussillon** occupe la 3ème place avec 940 000 tonnes en entrées et 190 000 en sorties. Les produits entrants sont des produits pétroliers à 80% (moins de 6% est transporté par le fer), des engrais (12%) et des produits chimiques : ils sont transportés par route. 44% des produits sortants sont des engrais, 29% des produits pétroliers et 26% des produits chimiques : le mode de transport est, presque exclusivement, la route.

● **Rhône-Alpes** occupe une place importante dans les trafics de produits chimiques. Les 2/3 des produits entrants sont des produits chimiques (18% sont transportés par fer) puis des produits pétroliers – ceux-ci sont transportés par fer à 80%.

Des produits chimiques sont expédiés vers la région Rhône-Alpes (2/3 des tonnages – moins de 10% est transporté par fer), des engrais et des produits pétroliers – la route est le mode de transport dominant.

Transport de matières dangereuses entrant ou sortant de Midi-Pyrénées

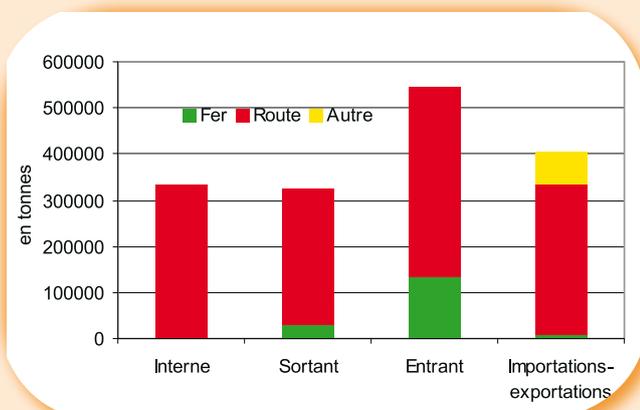


Les Produits

Les produits chimiques

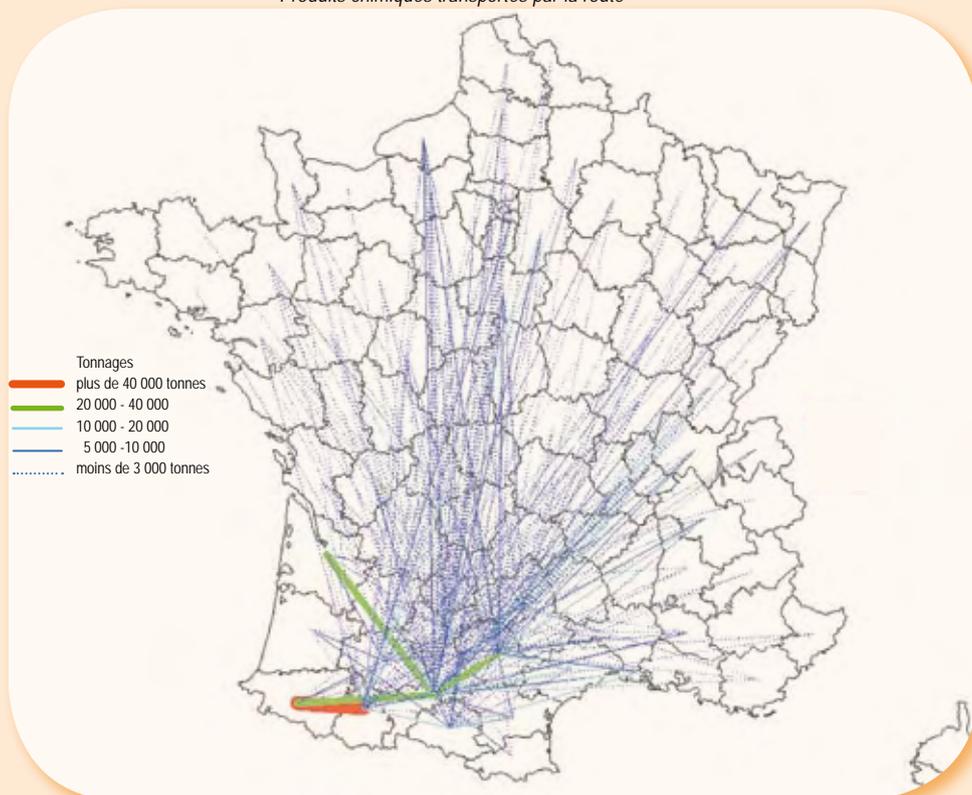
Les flux de produits chimiques en relation avec Midi-Pyrénées, quelle que soit leur origine ou destination, s'élèvent à 1,6 million de tonnes : ce sont des matières et produits chimiques divers, des produits chimiques de base, des matières plastiques brutes (200 000 tonnes), des produits pharmaceutiques, de parfumerie ou d'entretien (160 000 tonnes), des produits pour teinture et tannage (60 000 tonnes) et divers autres produits.

Produits chimiques



- 34% des produits chimiques (540 000 tonnes) proviennent d'une autre région, notamment Paca (160 000 tonnes), Aquitaine (100 000 tonnes) et Rhône-Alpes.
- 24% des produits chimiques entrants sont transportés par le fer et viennent de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (88 000 tonnes) et de Rhône-Alpes.
- 21% des produits circulent exclusivement à l'intérieur de la région.
- 20% des trafics (330 000 tonnes) sont destinés aux autres régions, principalement Aquitaine, Paca et Languedoc.
- 10% des tonnages sont transportés par le fer : leur destination est la région Paca, les Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes.

Produits chimiques transportés par la route



Les principaux flux routiers relient les départements des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques pour 50 000 tonnes, la Haute-Garonne et le Tarn, et entre la Haute-Garonne et la Gironde.

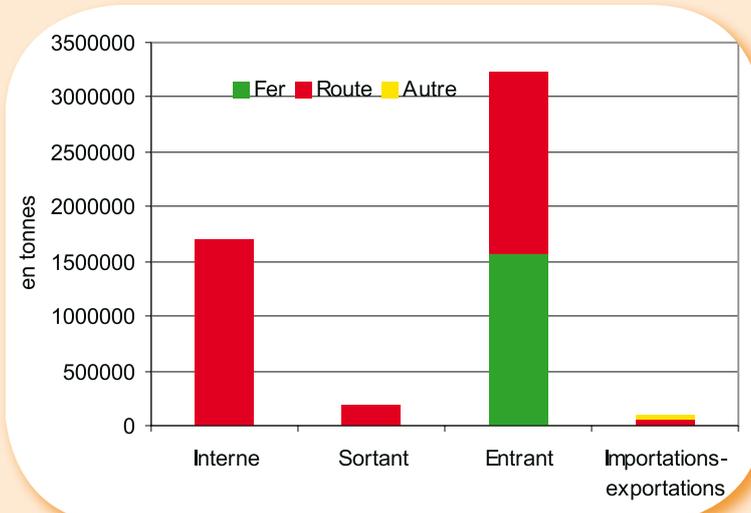
- 25% des tonnages proviennent de l'étranger ou partent hors de nos frontières (2/3 en importation) ; les principales relations sont établies avec l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie ; le mode de transport est essentiellement le camion.



Les produits pétroliers

Les produits pétroliers (5,2 millions de tonnes) sont constitués principalement d'essences (2,6 millions de tonnes), de gasoil (760 000 tonnes), de divers gaz (500 000 tonnes) et de bitume.

Produits pétroliers



- Un tiers des produits pétroliers circulent à l'intérieur de la région et permettent d'approvisionner les stations-service de la région ; ils sont exclusivement transportés par camion.

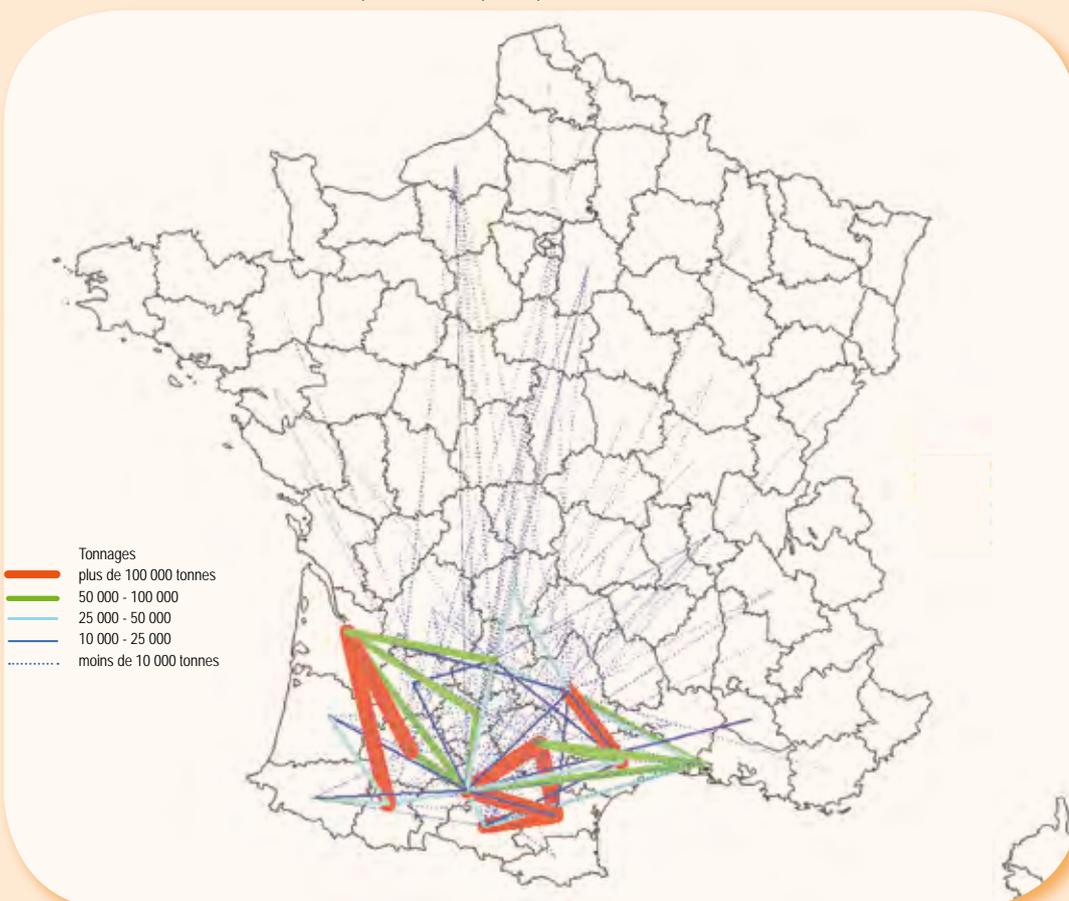
- La région n'exporte quasiment pas de produits pétroliers (4% des tonnages en circulation).

- Le reste des tonnages, soit environ les 2/3, permet d'alimenter la région en produits pétroliers à partir des régions de raffinage ou d'importation.

- Moins de 2% fait l'objet de commerce direct avec l'étranger (davantage d'exportations que d'importations).

La moitié des tonnages de produits pétroliers entrant dans la région est transportée par fer : ceux-ci viennent principalement de l'Etang de Berre (1,6 million de tonnes) et marginalement du Languedoc, de Rhône-Alpes ou d'Aquitaine (un peu plus de 100 000 tonnes). Les essences transportées par route proviennent de l'Aude et de l'Hérault (700 000 tonnes) ou de Gironde (500 000 tonnes).

Produits pétroliers transportés par la route



Les principaux flux routiers d'échange concernent l'Aveyron et l'Hérault pour plus de 200 000 tonnes, l'Aude et la Haute-Garonne, l'Aude et l'Ariège, l'Aude et le Tarn, la Gironde et le Gers, la Gironde et les Hautes-Pyrénées.



Les engrais

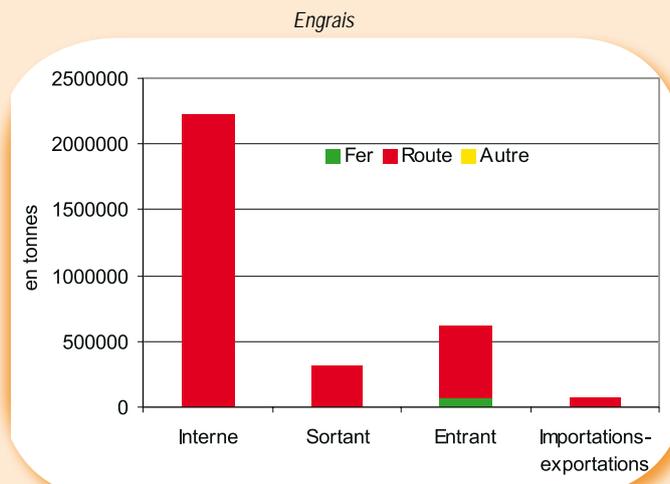
Les engrais représentent 3,2 millions de tonnes ; ce sont des engrais naturels pour 1,7 million de tonnes et des engrais manufacturés pour 1,3 million de tonnes, également des engrais nitrés, potassiques ou des phosphates.

- La plus grande partie des engrais (2,2 millions de tonnes ; 70% des tonnages) circulent seulement à l'intérieur de la région. Le mode routier est le plus utilisé.

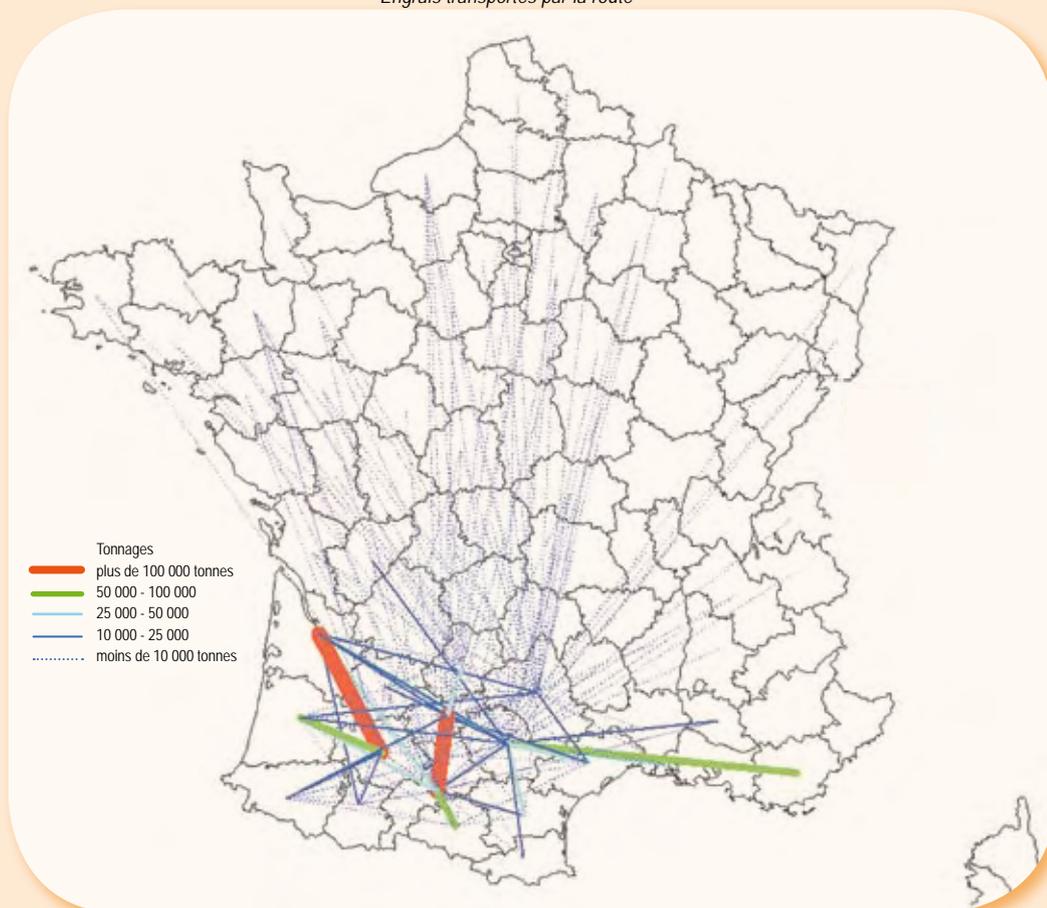
- 20% des tonnages proviennent des autres régions (620 000 tonnes). 11% des tonnages entrant dans la région sont transportés par fer : ils viennent d'Aquitaine, d'Ile-de-France, de Haute-Normandie, des Pays de la Loire et d'Alsace. Par route, les régions d'origine sont en premier lieu, l'Aquitaine (400 000 tonnes), puis le Languedoc-Roussillon (environ 100 000 tonnes).

- Les trafics sortants se montent à 320 000 tonnes, soit 10% des trafics ; la part du transport ferré est très faible. Les régions de destination sont le Languedoc-Roussillon, l'Aquitaine et Poitou-Charentes.

- 2% des échanges sont réalisés avec l'étranger, principalement en importation.



Engrais transportés par la route



Les principaux flux routiers d'échange concernent la Haute-Garonne et Tarn-et-Garonne, le Gers et la Gironde.



T ransport de matières dangereuses en Midi-Pyrénées



maquette : DREAL / STID - Joëlle NIVET - Imprimerie Capitouls - Photographies : STID / Joëlle Nivet